

pris de la chambre parce qu'il refusait de faire partie d'un comité sur les chemins de fer ; il donnait pour raison qu'il ne voulait point s'occuper des affaires de l'Angleterre avant qu'on eût rendu justice à ses compatriotes d'Irlande.

M. O'Connell, sur ces mots de l'orateur : *Pour mépris de la Chambre*, se leva et dit : Que si M. O'Brien s'était rendu coupable de mépris envers la chambre, il ne voudrait pas se lever pour le défendre ; s'il y avait mépris, ce n'était pas certainement un mépris prémédité ; que son ami avait cru pouvoir en agir ainsi. 1°. Parce que le pouvoir de la chambre sur les membres irlandais était sujet à question 2°. Parce que le pouvoir du comité de choix ne pouvait pas être reconnu sans information. Enfin, il pria la chambre de considérer la chose, avant que d'en venir à une résolution. Quoiqu'il en soit, l'orateur, après avoir fait des compliments à M. O'Connell pour son obéissance, donna ordre de renfermer M. O'Brien.

M. O'Connell a fait une motion à la chambre, pour demander la liberté de M. O'Brien ; mais aux vives instances de celui-ci, il a demandé permission de la retirer. M. O'Brien a encore écrit à un autre membre de ses amis, de ne faire aucune démarche pour sa liberté ; cependant ses amis veulent agir malgré lui. Sir Valentin Black, et M. Bukler, ont fait inscrire sur les procès-verbaux de la chambre, une motion pour demander l'élargissement de l'hon. député de Limerick.

M. O'Brien a adressé une lettre à ses constituans en ces termes : " Si j'apprends que vous approuvez ma conduite, je supporterai avec joie les rigueurs, qu'une législature tyrannique pourrait m'infliger ; plus fier et plus heureux dans ma cellule que si j'habitais un palais ; si au contraire vous me désapprouvez, je donnerai ma démission."

Le *Tablet* de Londres blâme sévèrement M. O'Brien de son insubordination ; il l'accuse de vouloir faire un parti à part, et que sa conduite peut faire tort à la cause de l'Irlande ; il devait au moins suivre la réserve exemplaire d'O'Connell, et ne point entrer dans un combat singulier, qui ne peut que lui attirer du désagrément et peut être même l'improbation de sa patrie.

Un autre membre irlandais M. R. Dillon Brown, vient aussi de refuser à l'exemple de M. O'Brien de faire partie du comité sur les chemins de fer.

Un irlandais, nommé John Cuthbert, portant le costume d'ouvrier, et se disant peintre de bâtiment, a fait des tentatives pour assassiner sir Robert Peel, parce qu'il avait fait emprisonner son compatriote M. O'Brien. Il était venu se poster vis-à-vis de l'hôtel de sir Robert Peel dans White-hall-Gardens, et examinait avec la plus grande attention les voitures qui passaient. L'air de cet homme et ses imprécations contre sir R. Peel, attirèrent sur lui l'attention ; on lui fit des observations sur l'inconvenance de sa conduite ; mais cela ne servit qu'à exalter l'imagination de ce furieux, et il s'écria qu'il voulait tuer sir R. Peel ; on l'empêcha de se faufiler parmi les voitures, et l'agent de police étant arrivé, il voulut le faire sortir de *White-hall-Gardens* ; sur son refus et ses menaces on le conduisit au poste de Gardiner's Lane ; il est enfermé et doit comparaître devant le tribunal.

—M. l'abbé Coquereau est parti le 5 mai pour Toulon, où il doit s'embarquer sur le vaisseau le *Souverain*, commandé par le prince de Joinville. M. l'abbé avait retardé son départ de quelques jours, pour dire la messe dans l'église des Invalides, le jour anniversaire de la mort de l'Empereur ; il est parti après avoir célébré le service funèbre, en mémoire de celui dont il avait été chercher à Ste. Hélène les dépouilles mortelles.

—Le nouvel évêque d'Alger est arrivé à Paris. Après avoir prêté le serment d'usage, il retournera à Lyon, où il sera sacré le 24 mai par Mgr. le cardinal de Bonald, assisté des évêques de Belley et d'Autun.

—Mgr. l'évêque de Barbastro après plusieurs années d'exil, est enfin rentré dans son diocèse. Le vénérable vieillard est arrivé à Bayonne le 7 de mai et est descendu à l'évêché, d'où il est parti le lendemain pour Pampelune. Il doit rester deux jours en cette ville et de là, il se rendra directement à Barbastro en traversant Saragosse et Huesca. Ce prélat plus qu'octogénaire a résidé neuf ans à Pau, où il pensait finir ses jours ; le gouvernement français lui avait alloué une modeste pension de 1200 livres.

—Il s'est formé à Lyon, dans la commune de Vaise, depuis peu d'années, un établissement industriel intéressant, qui a été l'occasion, pour de pieuses dames, de créer une Providence, en faveur de pauvres filles infirmes. La fabrication des aiguilles exige de l'attention, de la patience ; mais fort peu de forces physiques ; ce travail convenait donc à de pauvres filles infirmes ;

Mgr. le Cardinal a approuvé cette tentative, et a accordé des Sœurs de St. Joseph pour diriger cette communauté. On a commencé par 20 infirmes, ensuite par 40. Aujourd'hui cette Providence qui a pris le vocable de Ste. Elisabeth contient 85 pauvres enfans.

Ces infortunés qui étaient une lourde charge pour leurs malheureuses familles qui vivaient aux dépens de la charité publique, sont aujourd'hui bien logées, nourries, vêtues, soignées dans leurs maladies, instruites dans la religion, et leur travail en grande partie fournit à tous leurs besoins.

Mgr. le Cardinal a fait sa première visite à l'atelier, qui est sous son patronage ; introduit dans la salle de récréation, par l'aumônier, les dames de l'œuvre et les sœurs ; une des élèves s'est avancée, et a lu un petit discours. Le prélat, y a répondu par une allocution toute paternelle. Ensuite Son Em. a visité les ateliers ; tous les enfans s'étaient rendus à leurs postes, et le travail avait été repris avec activité. Le prélat s'est assuré que les enfans étaient bien nourries, et que leurs logemens réunissaient toutes les conditions de salubrité nécessaires. Restait une question importante, savoir, si ce travail n'était pas de nature à augmenter leurs infirmités. Après avoir considéré avec attention, toutes les branches de fabrication, Son Em. a paru pleinement satisfaite.

Cette visite laissera de longs souvenirs dans la communauté ; l'intérêt que l'illustre archevêque porte à ces enfans, ses paroles encourageantes soutiendront le zèle des fondatrices et les feront triompher des obstacles.

Cette bénédiction que l'archevêque a bien voulu donner à tout l'établissement, et qu'il a renouvelée dans chacune des salles, à la demande des petites ouvrières, est un gage assuré de succès.

—Mgr. l'archevêque de Paris a béni dernièrement la crèche de St. Gervais, rue Geoffroi-Lasnier, 18. L'hôtel de ville avait fait décorer ce modeste établissement d'une manière toute splendide ; les autorités civiles et religieuses, et une assemblée nombreuse et élégante accompagnaient l'archevêque, qui avait accepté le haut patronage de la crèche. Les organisateurs de cette crèche ont fait tous leurs efforts pour que cette nouvelle institution pût donner les plus grands services à la classe ouvrière.

—La ville d'Avignon va élever une statue à Jean Allhen, le persan qui a importé la garance en France, il y a cent ans ; cette plante rapporte maintenant à la France à peu près 25 millions de francs par an.

—Les journaux d'Australie racontent plusieurs massacres d'équipages anglais dans la mer du sud par les sauvages des Nouvelles-Hébrides. Ces sauvages sont anthropophages et font rôtir les corps de leurs victimes. Dans un équipage anglais, surpris par ces cannibales, dix-sept hommes ont été tués, et la plupart mangés, et les autres jetés à la mer. Matuka, roi d'une des Nouvelles-Hébrides, est un tyran altéré de sang.

—Une lettre de Stancho, ville de l'Archipel de Grèce, contient les détails suivans sur une explosion de magasin à poudre le dimanche 29 mars. Elle a coûté la vie à un grand nombre de personnes. La clef d'un magasin à poudre s'étant égarée, le colonel commandant la garnison turque donna ordre d'enfoncer la porte. Un caporal, qui lui fit l'observation qu'il commettait une imprudence, en reçut un soufflet, et fut conduit en prison. Le colonel ayant fait enfoncer la porte, la prédiction du caporal s'accomplit ; l'explosion eut lieu sur les dix heures, pendant que les habitans de Stancho s'étaient réunis pour prier Dieu. On peut se figurer la terreur subite qui se répandit dans la ville ; les habitations renfermées dans l'enceinte de la citadelle furent littéralement broyées, et celles en dehors, ont été toutes sans exception, endommagées ; à la date du 30 mars, on comptait 50 morts et 200 blessés. La violence de l'explosion, a été telle que huit bateaux à l'ancre dans le port ont sombré. La maison de M. Davenat, agent consulaire de France, quoique très éloignée a été très endommagée ; tous les meubles ont été brisés, et sa servante a été tuée. On dit que celui qui a été la cause involontaire, mais imprudente de ce malheur, s'est sauvé, mais au prix de sa raison ; il est devenu fou.

La poudrière des Vonges, près Pontailier, vient d'être le théâtre d'une explosion dont les suites pouvaient devenir incalculables ; 200 kilogrammes de poudre ont pris feu, et le moulin qui les contenait a sauté. Heureusement les ouvriers étant absens, personne n'a perdu la vie. On ignore la cause de ce malheur.